



Paris, le 14 février 2019

Communiqué de Presse SNICS-FSU – SNIES-Unsa

A travers le projet de loi pour une Ecole de la confiance, le Ministre de l'Education nationale ressuscite le service de santé scolaire mis en extinction par la représentation nationale en 1982 car reconnu « obsolète, inefficace et inadapté à l'école et à l'évolution de l'état sanitaire des jeunes ».

M.BLANQUER crie pourtant haut et fort qu'il fallait rompre avec les vieilles habitudes qui consistent à défaire ce que les précédents ont mis en œuvre. La réalité est tout autre. Il sacrifie les besoins en santé des élèves et leur réussite scolaire sur l'autel d'intérêts corporatistes.

Alors que depuis des décennies, les gouvernements successifs se sont inscrits et ont renforcé la dimension éducative de la Santé à l'Ecole et la nécessaire responsabilité du ministère de l'Education nationale en la matière, M. BLANQUER et Mme BUZYN jouent aux apprentis sorciers en recréant un service de santé des élèves rattaché conjointement aux deux ministères.

Les infirmier.e.s refusent de s'inscrire dans cette vision médico centrée archaïque de la politique de Santé à l'Ecole qui ne répondra pas aux demandes et besoins exprimés par les élèves.

Le SNICS et le SNIES qui représentent près de 92 % d'infirmier.e.s de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur s'opposeront fermement à ce projet mortifère pour les élèves et la profession.

Contact presse :

Saphia Guereschi –SNICS-FSU : 06 87 89 13 34

Brigitte Accart – SNIES-UNSA : 06 77 17 68 22

SYNDICAT NATIONAL DES INFIRMIER.E.S CONSEILLER.E.S DE SANTE

46 avenue d'Ivry 75013 PARIS - 01 42 22 44 52 - snics@wanadoo.fr